

Le GRAC et les commissaires paritaires du SNPDEN-UNSA

Au service de toutes les syndiquées et de tous les syndiqués, y compris les entrants dans la fonction

Les résultats des élections professionnelles de décembre 2022, au niveau ministériel et aux niveaux académiques, ont marqué une très belle victoire pour notre syndicat. Le SNPDEN-UNSA, à l'échelle nationale, a obtenu 63,3 % des suffrages pour la Commission Paritaire Nationale (+ 0,9 point par rapport à 2018) et se voit ainsi attribuer 6 sièges sur les 8 possibles, soit un siège de plus que lors du précédent scrutin ! Les commissions paritaires siègent également au niveau académique (CAPA), et là aussi la victoire est belle avec 65,78 % des suffrages qui permettent d'obtenir 61 sièges au niveau académique (sur 67 possibles).

LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS ACCORDEZ À CHAQUE ÉLECTION NOUS OBLIGE, ET NOUS SOUHAITONS MIEUX FAIRE CONNAÎTRE À TOUS NOS ADHÉRENTS CE QU'ILS PEUVENT ATTENDRE DE NOUS.

Se connaître entre élus

Les commissaires paritaires nationaux associés aux autres membres du GRAC, Groupe d'Accompagnement à la Carrière, forment une équipe soudée et très engagée.

Régulièrement sollicitée par les adhérents, elle fait quotidiennement la preuve de son expertise et de sa capacité à faire le lien avec l'institution. Elle siège lors de séances formelles, mais aussi lors de nombreuses réunions dites bilatérales, où, en s'inscrivant dans le cadre

des lignes de gestion publiées par le Ministère, elle fait valoir les intérêts de chacun.

Chaque membre du GRAC ayant plusieurs académies en responsabilité, ce travail d'accompagnement des situations individuelles ne pourrait se faire sans l'aide des élus locaux. Ainsi, les commissaires paritaires académiques et les secrétaires académiques, sont les véritables relais de proximité. Ce sont eux qui connaissent le mieux les situations des établissements et des collègues. Régulièrement, commissaires paritaires nationaux et académiques échangent pour suivre les demandes des adhérents qui les ont sollicités, et ainsi, faire porter l'attention de l'institution sur chaque dossier.

vail. Au service de tous, il ne faut pas hésiter à les questionner sur une question de carrière, voire sur une promotion attendue ou un projet de mobilité.

Le rôle des commissaires paritaires nationaux ?



Éric GALLO
*Coordonnateur
des commissaires
paritaires nationaux*

Les nouvelles dispositions relatives au paritarisme dans la fonction publique ont modifié le rôle des commissions paritaires. Dorénavant elles ne sont plus sollicitées sur les opérations de promotion et de mobilité. Pour autant, les commissaires paritaires connaissent les différentes règles de ces procédures, et leurs acteurs essentiels. Ils suivent les promotions et identifient le mouvement depuis plusieurs années. Cette connaissance, ils la mettent à la disposition de tous les adhérents et peuvent ainsi les conseiller dans leurs souhaits de mobilité ou une promotion à venir. Chaque collègue qui se questionne sur son évolution de carrière doit solliciter un entretien avec un commissaire paritaire national. Ces entretiens, qui se déroulent souvent en présence d'un commissaire paritaire académique qui apporte son expertise locale, sont le moment d'échanger sur ce qu'il est possible d'envisager, sur les opportunités qui se dessinent.

Après cette première phase, les commissaires paritaires nationaux vous solliciteront pour obtenir la copie de votre dossier de mobilité. Ils pourront alors expliciter les appréciations émises par la hiérarchie, et vous conseilleront sur les pièces qu'il conviendra d'ajouter en fonction de votre

Se faire connaître de tous les adhérents

À chaque réunion syndicale, les membres du GRAC se présentent à l'ensemble des adhérents et, régulièrement, ils évoquent leur tra-



Les membres du GRAC, incluant les Commissaires Paritaires Nationaux

situation personnelle. Tout au long de l'année, il vous faudra les informer des évolutions qui seraient susceptibles d'influer sur votre projet de mobilité. Fort de toutes ces informations, le commissaire paritaire pourra alors éclairer au mieux l'institution, en académies et au niveau national.

Après les résultats de la mobilité, les commissaires paritaires analysent le mouvement et portent cette connaissance aux adhérents. Ils échangent alors avec chacun sur d'éventuelles extensions de vœux, ou de possibles voies de recours. C'est grâce à son maillage territorial, à l'expertise de ses élus, et à la finesse de l'accompagnement qu'il propose à ses adhérents, que le SNPDEN-UNSA est reconnu comme incontournable par tous les acteurs.

La question des recours

L'évolution des compétences des commissions paritaires a mené à la mise en place de réunions formelles chargées d'étudier les recours formulés par les personnels. Tout acte de gestion est dorénavant susceptible de deux types de recours : recours gracieux formulé auprès de l'institution, recours contentieux, formulé auprès des tribunaux administratifs.

En tant que personnels de direction, notre évaluation sert à l'institution pour établir les tableaux de promotions, et les mutations. Nous savons d'expérience qu'une certaine forme d'hétérogénéité existe dans ces évaluations et il arrive régulièrement que certains d'entre nous sollicitent une révision, c'est à dire un recours gracieux. Ces demandes sont examinées lors des commissions paritaires académiques et en tant qu'adhérent, votre demande sera soutenue par un commissaire paritaire académique.

Ce dernier tentera de faire infléchir la position institutionnelle et vous retournera le contenu des débats qui ont eu lieu sur votre cas individuel.

Il en va de même pour les mutations. Ce mouvement sans barème, où prévaut l'adéquation « profil-poste », ne va pas sans laisser quelques interrogations. Certains choisiront de solliciter un recours pour que soit examiné un refus de participer au mouvement (c'est la fameuse lettre code M), ou pour être autorisés à obtenir des établissements de catégories supérieures (c'est l'évaluation prospective). Ces

recours sont examinés lors des commissions paritaires académiques.

Après le mouvement, des collègues peuvent souhaiter un nouvel examen de leur demande sur un poste qu'ils n'ont pas obtenu. Cette demande sera examinée par la direction générale des ressources humaines (DGRH). Et il reviendra alors au commissaire paritaire national de soutenir votre requête.

Dans les nouveaux modes de gestion des personnels, où le dialogue avec l'institution est réduit à des échanges par un portail informatique, l'appui des commissaires paritaires du SNPDEN-UNSA devient essentiel.

Les procédures disciplinaires

Les commissaires paritaires nationaux siègent en CAPN disciplinaires : ce sont toujours des moments douloureux car ils ont à connaître des cas difficiles. Ils y participent avec la volonté permanente de défendre une déontologie des personnels de direction, mais aussi la nécessité de comprendre comment certains collègues en sont arrivés à rencontrer de telles difficultés.

Pour conclure

Les commissaires paritaires du SNPDEN-UNSA et les autres membres du GRAC apportent beaucoup, à tous les échelons. Leur connaissance des collègues et des lieux d'exercice en fait des experts incontournables du dialogue social. Ils sont au service de tous les adhérents et résolvent favorablement de nombreuses situations tout au long de l'année. Ils sauront répondre à vos interrogations, et vous accompagner dans la construction de votre carrière. ■

COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE DU GRAC

GALLO Éric – PRLY – coordonnateur GRENOBLE – DIJON – CPN	LYC Thiers – 5 place du lycée – 13213 MARSEILLE CEDEX 1 Tél. : 0491189218 eric.gallo@ac-aix-marseille.fr
BILLAUD Nadège – ADCG Limoges – Poitiers	CLG Jean Lartaut – 1 bis, Rue de Verdun – BP 44 – 16200 JARNAC Tél. : 0545811663 nadege.billaud@ac-poitiers.fr
BOUILLIN Laurent – PRLY CLERMONT-FERRAND – LYON – CPN	LYC Haute Auvergne – 20 rue Marcellin Boudet – 15100 SAINT FLOUR Tél. : 0471600550 laurent.bouillin.mados@gmail.com
BRINCOURT Héloïse – ADCG VERSAILLES – CPN	CLG République – 152 avenue de la République – 92000 NANTERRE Tél. : 0141917180 heloise.brincourt@gmail.com
CANSON Emilie – ADCG NANCY-METZ – REIMS – CPN	CLG Hélène Boucher – 55 boulevard Foch – 57100 THIONVILLE Tél. : 0382532188 chanson.emilie57@gmail.com
CHAVANNE Noémie – ADCG BESANÇON – STRASBOURG	CLG Jules Ferry – Rue de Verdun – BP 35 – 90100 DELLE Tél. : 0384587580 noemie.chavanne@ac-besancon.fr
CLAUDE Marius – PRLY GUADELOUPE – MARTINIQUE – GUYANE	LYC polyvalent Chevalier de Saint-Georges – boulevard des Héros – BP 355 – 97158 LES ABYMES Tél. : 0590820602 claudemarius@snpden.net
COLIN Laurence – PRLP BORDEAUX – MAYOTTE – NLE CALÉDONIE – POLYNÉSIE FSE – LA RÉUNION – AEFE ET RETOURS AEFE – CPN	LYC Hôtellerie-Tourisme – 1 avenue Dorgeles – 33120 ARCACHON Tél. : 0557527240 laurence.colin@ac-bordeaux.fr
DESHAYS Bertrand – PRLP LILLE – TOULOUSE – AEFE ET RETOURS AEFE – CPN	LP Léonard de Vinci – rue de la Renaissance – 59125 TRITH ST LEGER Tél. : 0327211290 ssebertmontels@gmail.com
HUET Jean-Marie – ADLY RENNES	Lycée Sévigné – 2 rue de la Chalotais – BP 91324 – 35513 CESSON-SÉVIGNÉ CEDEX Tél. : 0299835252 jean-marie.huet@ac-rennes.fr
LEVEILLÉ François – PRLY NANTES – CPN	LYC polyvalent d'Estournelles de Constant – Boulevard du Québec – BP 90155 – 72205 LA FLÈCHE Tél. : 0243940510 francois.levaille@ac-nantes.fr
NEUMANN Valérie – PACG AIX-MARSEILLE – NICE – CORSE – CPN	CLG Port Lympia – 31 Bd Stalingrad – 06300 NICE Tél. : 0492007444 valerie.neumann@ac-nice.fr
ROSE Sandrine – ADCG MONTPELLIER – CPN	CLG Louise Michel – Place Jules Ferry – 34190 GANGES Tél. : 0467738101 sd.rose@orange.fr
SEBERT-MONTELS Stéphane – PRLP NORMANDIE – ORLÉANS TOURS – CPN	LYC Antoine-Laurent de Lavoisier – 51 rue des Moteaux – BP 2027 – 76070 LE HAVRE CEDEX Tél. : 0235540499 ssebertmontels@gmail.com
SELLIER Olivier – PRLY PARIS – AMIENS – AEFE ET RETOURS AEFE – CPN	LYC Elisa Lemonnier – 20 avenue Armand Rousseau – 75012 PARIS Tél. : 0143458221 olivier.sellier@ac-paris.fr
TAMBOURA Marie – PACG CRÉTEIL – AEFE ET RETOURS AEFE – CPN	CLG Jean Moulin – 16 avenue Jean Moulin – 93100 MONTREUIL Tél. : 0186783200 marie.tamboura5@gmail.com

LES COMMISSAIRES PARITAIRES – ÉTRANGER (TITULAIRES)

FAURE Serge – PRLY	LYC Victor Hugo – Route de Targa – MARRAKECH 40000 – MAROC – Tél. : +212 666875964 serge.fauresnpden@gmail.com
TAMBOURA Marie – PACG	CLG Jean moulin – 16 rue Jean Moulin – 93100 MONTREUIL – Tél. : 0383299090 marie.tamboura5@gmail.com
COLIN Laurence – PRLY	LYC Hôtellerie-Tourisme – 1 avenue Dorgeles – 33120 ARCACHON – Tél. : 0557527240 laurence.colin@ac-bordeaux.fr
LABADIE Cristina – ADLY	LYC Lyautéy – 260 Boulevard Ziraoui – 20400 CASABLANCA – MAROC – Tél. : +212 522436912 ou +212 621436366 clabadie@lyceelyautey.org
MONTOYA Michaël – PRLY	LYC Français français Victor Hugo – Complex Maxi, 110 Simeonovsko chaussée – 1700 SOFIA – BULGARIE – Tél. : +359 8820411 montoya.mickael@gmail.com

LES COMMISSAIRES PARITAIRES – ÉTRANGER (SUPPLÉANTS)

COURANT Carine – ADLY	LYC Français de Madrid – Calle Castello 8 Duplicado Appt 6B – 28001 MADRID – ESPAGNE – Tél. : +34 605986508 carine.courant31@gmail.com
SELLIER Olivier – PRLY	LYC Éliisa Lemonnier – 20 Avenue Armand Rousseau – 75012 PARIS – Tél. : 0143458221 olivier.sellier@ac-paris.fr
LESAGE Anne – PRLY	LYC René Goscinny Varsovie -Ul. Walenczych 4/6 – 03-916 VARSOVIE – POLOGNE – Tél. : +48 609099739 provisieur@lfv.pl
ROUMAGNAC Patrick	Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale, Secrétaire général – 23 rue Lalande – 75014 PARIS – Tél. : 0143228892 patrick.roumagnac@orange.fr
DESHAYS Bertrand – PRLP	LP Léonard de Vinci – rue de la Renaissance – 59125 TRITH ST LEGER – Tél. : 0327211290 bertrand.deshays@snpden.net